Cinquante troisième année. - N ° 184 A Lundi 23 et mardi 24 septembre 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2544

90 – TERRITOIRE DE BELFORT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BELFORT

Ventes et cessions

493 712 376 RCS Belfort.
A-A-B.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 16, Avenue Jean Jaurès, 90000 Belfort.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : Dénomination : SOGECA Forme : Société par Actions Simplifiée Adresse du siège : 12, rue de Presbourg – 75116 PARIS Capital : 145.900 € Numéro unique d'identification : 308 895 770 Lieu d'immatriculation : PARIS Société absorbée : Dénomination : AAB Forme : SAS à associé unique Adresse du siège : 16, avenue Jean Jaurès – 90000 BELFORT Capital : 5.000 € Numéro unique d'identification : 493 712 376 Lieu d'immatriculation : BELFORT Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 307.404 € Passif : 112.174 € Rapport d'échange des droits sociaux : la société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange et il n'y aura pas lieu à augmentation du capital de la société absorbante. La différence entre le montant de l'actif net apporté, soit 195.230 € d'une part, et la valeur nette comptable au bilan de la société absorbante des 500 actions de la société absorbée, soit 1.678.641 € d'autre part, est égale à – 1.483.411 € qui constituera un mali de fusion. Montant prévu de la prime de fusion : NEANT Date du projet commun de fusion : 17 septembre 2019. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante: -Le 18 septembre 2019 au greffe du tribunal de commerce de Paris, au titre de la société absorbante. -Le 18 septembre 2019 au greffe du tribunal de commerce de Belfort, au titre de la société absorbée..